

INTRODUCTION

« Je voulais m'en aller par les chemins cachés, bordés de haies, par les sous-bois de ronces et les pistes à ornières reliant les villages abandonnés. Il y avait encore une géographie de traverse pour peu qu'on lise les cartes, que l'on accepte le détour et force les passages. Loin des routes, il existait une France ombreuse protégée du vacarme, épargnée par l'aménagement qui est la pollution du mystère. »

Sylvain TESSON, *Sur les chemins noirs*, Gallimard, 2016, p. 17.

Par quels bords aborder la marge ?

S'intéresser aux marges, n'est-ce pas vouloir scruter l'inconnu ? En inscrivant au programme des concours un sujet sur « la France des marges », c'est une géographie de l'inconnu spatial, du flou social qu'il est proposé d'investiguer : plus qu'un regard posé sur les territoires du vide, de déprise, des espaces de confins ou de relégation, ce qui est questionné ici, c'est la construction et le rapport à la norme, comme un « canon » porté et développé par le centre, nécessairement et/ou indirectement dominant (le « *mainstream* » dans la littérature américaine), celui qui s'impose par le fait. La marge se découvre alors en creux, comme n'entrant pas dans le giron de la norme quelles qu'en soient les raisons. Pour autant la marge ne s'en détache pas totalement, elle en constitue un reflet, celui d'un ordonnancement social reposant sur des catégories autant structurelles que structurantes. Entre la marge et la norme, existe donc une réelle dialectique, relevant des logiques d'oppositions et de corrélations, d'inclusions et d'exclusion (Decousu, 2014)¹ et faisant de la marge une situation nécessairement relative.

1. DECOSU C., 2014, « La marge : centre de l'empiètement, espace de la Fiktion », *Les chantiers de la création*, vol. 7, mis en ligne le 1^{er} septembre 2014 [<http://lcc.revues.org/671>].

La marge ouvre ainsi sur des paradoxes qui parfois la rendent confuse ou peu lisible, en tous les cas difficile à identifier et circonscrire dans le temps et dans l'espace. Souvent attachée à la périphérie, à la limite, à la frontière, aux confins : ce renvoi est autant géographique – comme espace éloigné (relevant d'une métrique), que social, économique, politique voire ressenti ou encore revendiqué. Car toute distance et mise à distance est construite socialement, faisant de la marge et de la marginalité les expressions de la dissidence, de la contestation parfois, de la déviance. La marge se définit ainsi, au regard du fonctionnement du système territorial dans lequel elle est intégrée, selon sa plus ou moins grande excentricité. Cet écart joue alors un rôle de « démonstrateur » du dysfonctionnement social et spatial (Prost, 2004)². Dans cette distance apparente à la norme, la marge recouvre cependant et de manière plus ou moins implicite, un effet de « minoration » (Deleuze, 1993)³, car si l'écart et même l'opposition à la norme font la marge, cette relation suppose en même temps que l'ensemble de la société soit imprégnée et dépendante de cette norme – imposée par le centre. La marge est donc partie prenante incontestablement d'un tout, tout en étant dans une situation singulière, quelle que soit la reconnaissance que le centre lui accorde. Elle constitue, de ce fait, une réalité plus ou moins visible, plus ou moins cachée, plus ou moins connue. C'est ainsi que son identification repose sur la différenciation d'avec et de l'autre qui nécessite de dépasser les appréhensions binaires ou systématiques de certains modèles classiques d'analyse (centre-périphérie et autres modèles gravitaires).

Si la marge est spatiale, elle est aussi sociale, sans que ces deux aspects soient mécaniquement liés ni totalement indépendants. Ainsi l'étude de la division sociale de l'espace et les formes de ségrégation constituent des entrées essentielles de la question au programme. Il ne s'agit pas pour autant de proposer une nouvelle géographie de la pauvreté mais bien de saisir les processus qui contribuent aujourd'hui à la production de véritables « ségrégations dissociatives » (Graham, Marvin, 2001)⁴. L'espace est alors au cœur d'un (en)jeu de partage révélant la complexité de la dimension spatiale des rapports sociaux (Séchet, Veschembre, 2006)⁵. En cela, il convient de porter une attention particulière sur les déterminants de la marginalité et de la marginalisation, sur les processus diffus, avérés ou émergents qui construisent des situations de relégation et d'exclusion.

Penser les marges, c'est aussi questionner les limites, au sens des discontinuités qui se dessinent et se recomposent dans la dynamique des territoires. Les marges fonctionnent ainsi comme des interfaces mettant en relation voire en tension des univers différents mais connectés, où la norme côtoie son

2. PROST B., 2004, « Marge et dynamique territoriale », *Géocarrefour*, vol. 79, n° 2, p. 175-182.

3. DELEUZE G., 1993, *Critique et clinique*, Paris, Éd. de Minuit, 192 p.

4. GRAHAM S., MARVIN S., 2001, *Splintering Urbanisme ou l'urbanisme éclaté*, Routledge, 478 p.

5. SÉCHET R., VESCHAMBRE V., 2006, *Penser et faire la géographie sociale*, Rennes, PUR, 397 p.

envers, et où les situations de marginalité interpellent des sous-ensembles spatiaux flous (Rolland-May, 2003)⁶ dont les spatialités peuvent s'emboîter, se chevaucher. Cette complexité manifeste doit s'appréhender au regard des temporalités qui les traversent. « Nous sommes à l'époque du simultané, nous sommes à l'époque de la juxtaposition, à l'époque du proche et du lointain, du côte à côte, du dispersé » écrivait Foucault (1984) décrivant des « hétérotopies de déviation », dont les trajectoires peuvent être multiples. Ces marges qu'elles soient spatiales et/ou sociales ne sont donc pas figées, elles peuvent constituer et même incarner des situations de transition, de sas, d'interstice spatial comme temporel. Ainsi, ces espaces souvent présentés comme repliés, en dehors du système, sont également porteurs de formes alternatives, innovantes et créatives, sous l'effet de dynamiques plurielles, endogènes comme exogènes. La transformation, la reconquête des marges, quels que soient les acteurs, devient l'expression d'un futur possible défini selon des projections multiples ou selon « une seule trajectoire possible du fait de la détermination absolue de tous les paramètres structurants » (Rolland-May, 2003, p. 6). Les stratégies et politiques de (re)développement, de (ré)intégration et de relance qui y sont conduites se déclinent ainsi à toutes les échelles : politiques de désenclavement, de relance économique, de redynamisation de territoires en déprise qui sont impulsées au niveau étatique et même européen, aussi bien qu'à travers des opérations conduites localement en direction de la préservation de certains sites, bâtiments (désaffectés), ou en direction de publics en situation de vulnérabilité.

Un enjeu demeure dans l'appréhension de la marge, c'est celui du choix et des consciences individuelles et/ou proto-collectives. En effet, s'il existe bien des marginalités subies, vécues dans le registre de la proximité (SDF, front de gentrification) ou reposant sur la mise à l'écart (captifs du périurbain, rural isolé), d'autres relèvent d'un choix. On peut ainsi s'interroger sur la désignation de marge pour qualifier le développement des ensembles résidentiels fermés à l'image des *gated communities*. Les populations qui y résident sont généralement particulièrement intégrées socialement, faisant le choix de s'inscrire dans des programmes immobiliers valorisant un entre-soi, mais qui ne traduit pas une forme de désaffiliation – au contraire cela procède d'une sélectivité sociale et spatiale exacerbée. Dans ce cas, cet urbanisme de la séparation génère bien de la marginalité par les formes d'exclusion qu'il encourage, mais sans qu'il constitue en lui-même une marge. Dans le même sens, une enclave peut ainsi être fortement intégrée y compris même du fait de sa déconnexion. C'est ce dont témoigne par exemple le fonctionnement des paradis fiscaux et autres zones franches. En somme, le sujet invite à une réflexion sur le sens même de la marge et de la marginalité, soit à une géographie des rapports de pouvoir et de domination mais aussi d'émancipation.

6. ROLLAND-MAY C., 2003, « Limites, discontinuités, continu : le paradoxe du flou », *L'information géographique*, vol. 67, n° 1, p. 1-20.

Ce manuel s'adresse en premier lieu aux étudiants et futurs enseignants préparant la question aux concours du CAPES et aux agrégations de géographie et d'histoire. Il s'agit ainsi de présenter un cadrage général du sujet, d'en définir les principaux concepts et enjeux d'analyse et de présenter des exemples et des études de cas concrets mobilisables dans le cadre de la préparation. Chaque chapitre étant réalisé par un spécialiste du thème, ce livre pourra également intéresser des étudiants en master qui souhaiteraient préciser leurs connaissances dans les domaines tant de la géographie que de l'aménagement du territoire.

Les espaces mouvants de la marge

L'ouvrage s'articule autour de quatre parties. Dans une *première partie*, « la France des marges » est questionnée sous un angle épistémologique et présente des postures théoriques et méthodologiques qui découlent de l'analyse de cet objet géographique complexe. La contribution de R. Séchet et D. Zeneidi revient sur la progressive émergence des marges dans le discours scientifique et tout particulièrement au sein de la géographie sociale à travers l'étude des processus de séparation et de mise à l'écart des groupes et des individus (chap. 1). Elles démontrent ainsi comment l'espace est constitutif de situation de marginalités, et ce faisant des enjeux de l'appréhension des dimensions spatiales des marginalités sociales, affirmant ainsi que les marges sont « intrinsèquement spatiales et sociales ». Ces différentes étapes ont conduit à légitimer l'étude des marges et des marginalités dans le champ d'une géographie – sociale – engagée. Dans une approche complémentaire, P. Bergel propose une lecture du sujet qui réincorpore la spatialité des marges à l'aune de l'histoire de la France ou plus précisément du récit géographique national et des rapports de pouvoir qui en découlent (chap. 2). Ce deuxième chapitre invite à prendre les marges à revers et à décentrer le regard en variant les échelles d'analyse – spatiale et temporelle – conduisant à interroger directement la fonction politique des marges au sein du territoire français aujourd'hui. Suivant cette approche, l'auteur incite à ne pas considérer les marges comme une donnée géolocalisable, mais davantage comme « un fait socio-politique à l'intérieur duquel se négocie la relation entre marginalité et normalité ». La rétrospective montre ainsi comment les marges ont été successivement et parfois corrélativement appréhendées comme des espaces à intégrer et/ou à valoriser entretenant les ambiguïtés de la catégorie. C'est pour tenter d'approcher les logiques voire les indices sur lesquels repose cette catégorisation socio-spatiale que D. Desponds propose quant à lui de passer au crible un ensemble de données et d'indicateurs susceptibles de révéler et de mesurer des situations de marges – sociales et économiques (chap. 3). À partir d'un riche travail cartographique reposant sur de vastes corpus de données il propose une déconstruction des contours traditionnels des territoires de

l'action publique en direction des espaces de relégation. Il revient ainsi sur la désignation d'une *France Périphérique* trop hâtivement assimilée et réduite à une géographie de la pauvreté qui opposerait schématiquement les métropoles aux périphéries – périurbaines comme rurales. Les cartes réalisées font valoir a contrario des situations très hétérogènes et des évolutions différenciées entre les territoires à toutes les échelles, rappelant ainsi qu'en « province la pauvreté se concentre essentiellement au niveau des villes-centres qui accueillent notamment la majorité des ménages modestes et du logement social ».

Interroger la France des marges, nécessite également dans une *deuxième partie*, de revenir sur la dichotomie traditionnelle entre espace rural et espace urbain aujourd'hui inopérante. Dans la diversité de ces configurations, les marges ne sont pas homogènes, même lorsqu'elles sont assimilées à des territoires étiquetés de la relégation. C'est la démonstration que produit H. Vieillard-Baron en développant une critique de la terminologie des banlieues et du glissement dans le discours médiatique actuel de ces espaces physiquement et historiquement au ban des villes, vers l'emploi d'un vocable flou (chap. 4). En décrivant leur fonctionnement et leurs évolutions, l'auteur souligne la grande diversité des banlieues françaises, ce qui ne peut qu'interpeller au regard du calibrage de l'action publique en direction de ces territoires prioritaires. En positionnant le périurbain comme un objet d'étude non marginal L. Rougé questionne la relation marge/périurbain (chap. 5), conduisant à sortir d'une « lecture exclusivement radioconcentrique » de l'organisation des territoires et des inégalités sociales. Il se concentre ainsi sur les mutations qui s'opèrent au sein des espaces périurbains, les logiques d'ancrage, les formes d'appropriation et les nouvelles mobilités qui s'y déploient. Ces espaces périurbains sont en marge car ils questionnent la norme (urbaine) dominante et fonctionnent comme de véritables « laboratoires [...] à côté d'une lecture urbaine ou rurale ». Dans le chapitre suivant, B. Bunnik propose d'analyser les marges rurales comme une « nouvelle frontière » (chap. 6). Si la définition est parfois floue, les espaces ruraux de faible densité ne sont pas seulement marqués par des logiques de déprise ou d'occultation, ils sont aussi des territoires de conquête où se développent de nouvelles pratiques voire des conflits faisant valoir l'acuité des enjeux dont ces territoires sont l'objet. Ce faisant, l'auteur décompose les objectifs et les politiques conduites en direction des espaces ruraux en déprise mettant en lumière la diversité des coopérations et des partenariats établis localement.

La *troisième partie* du manuel offre de réfléchir sur les dynamiques de la marge, les débordements, les chevauchements voire les situations de retournement en questionnant notamment les discontinuités, les seuils et les logiques d'intégration territoriale et sociale. Dans une perspective particulièrement stimulante, K. Sutton expose la complexité et les ambiguïtés des relations marges-marginalités-mobilités (chap. 7). Une idée forte conduit la démonstration en suggérant que l'étude des rapports aux normes de mobilité et parfois de

contrôle des individus à travers leurs déplacements et les représentations qui en émanent témoignent d'une « confrontation de normes plurielles plus que de l'existence d'une norme unifiée à l'échelle du territoire français ». À ce niveau la question des marges, négociées, contournées, aménagées, comme celle de la mutation des normes et des référentiels de mobilité conduit à dépasser les catégories traditionnelles et ce faisant permet de conforter l'individu comme échelle géographique. Les nouvelles technologies permettent également de revisiter les rapports entre les espaces et les individus. P. Vidal démontre ainsi (chap. 8), à partir de situations aussi différentes qu'émergentes (administration électronique, publics nomades, marginalités connectées, etc.), comment le numérique « rebat les cartes de la marginalité », participant à la fois à la création de nouvelles marges sociales et spatiales comme à leur reconnexion. Les TIC imposent donc de repenser les effets de seuils et de discontinuité dans une organisation qui, a priori, « ne comporte ni centre, ni marge » mais qui possède un fort potentiel d'inclusion sociale, de requalification des espaces marginaux et capable de participer au « retissage du lien entre les différentes catégories de l'espace français ». Les espaces frontaliers ont longtemps incarné la discontinuité. Le texte de G. Hamez et F. Morel-Doridat (chap. 9) revient sur les mutations profondes de ces espaces autrefois en situation de confins, de marge territoriale, voire de rupture et centrés aujourd'hui sur le rôle d'interface et de reconnexion. En observant les dynamiques et les flux qui les traversent à l'échelle européenne les auteurs exposent comment « la situation frontalière peut aussi parfois engendrer des situations de centralité relative ».

La *dernière partie* intitulée « Espaces de marge, espaces en marge » présente à partir d'exemples ciblés et situés un panorama des configurations socio-spatiales emblématiques d'une position ou d'une relation à la marge : les friches, l'Outre-mer et les espaces naturels. Ces situations archétypales d'espace à la marge ou en marge recouvrent une portée heuristique générale – questionnant l'établissement de la norme. G. Baudelle (chap. 10) démontre le cumul de handicaps dont souffrent les friches urbaines ou industrielles avant d'en présenter le potentiel de requalification. L'exemple du Nord-Pas-de-Calais illustre la diversité du traitement de ces sites et des enjeux de reconquête, positionnant les friches comme des marges aux destins ouverts, « à la fois *chancre* – fléau corrompteur – et *chance* » pour les territoires. L'outre-mer est décrit par J.-C. Gay (chap. 11) comme des espaces oscillant entre marginalisation, assimilation et autodétermination. L'éloignement de la Métropole n'est pas ici le point essentiel d'un statut de marge qui est l'objet de négociation et d'arrangement. La marginalité s'exprime également par une mise à l'écart des flux mondialisés du fait des relations entretenues avec la métropole. Retraçant les différentes étapes de l'institutionnalisation et de l'administration de ces territoires, l'auteur évoque la « marginalité variable de la France d'outre-mer ». C'est enfin sous le prisme de la question environnementale, et plus globalement de la place de la nature que J. Oszwald et L. Rivault

Introduction

présentent une lecture originale, en mobilisant les concepts de sur-marginalisation et de dé-marginalisation. Ils identifient ainsi plusieurs processus de marginalisation des Parcs Naturels visant à instituer des espaces dont le fonctionnement repose sur l'exclusion et la régulation vis-à-vis de l'extérieur. La mise à la marge est donc ici l'objectif mais aussi la condition de la préservation, c'est également « un des paradoxes des marges environnementales, dont l'éloignement et les restrictions d'usages (Parcs Naturels, Haute Montagne, fonds océaniques) contribuent à leur dé-marginalisation symbolique ». Les espaces naturels apparaissent comme les dernières frontières (encore tolérées mais en rétraction) ainsi que l'illustre les politiques actuelles de compensation écologique.